

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 17 juillet 2023

Date de l'annonce publique : 07/07/2023

Date de la convocation des conseillers : 07/07/2023

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	1	Carelli, Sandra (conseillère), procuration donnée au conseiller REDING.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence		CC.2023-07-17 - 2.01
Point de l'ordre du jour		2.01
Objet		Acte notarié - Acquisition par la Commune (parcelle sise à Livange)

Le conseil communal,

Vu l'acte n° 23338 du 8 juin 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, authentifiant l'opération immobilière suivante conclue les conjoints RIEFF et BICHLER :

- Acquisition d'un bois sis à Roeser inscrit au cadastre de la Commune de Roeser, section C de Livange comme suit :
 - Numéro 1464, lieu-dit: "Oberste Scheueroicht", bois, contenant 28 ares.

Considérant que cette acquisition est effectuée dans un but d'utilité publique savoir, afin d'agrandir la réserve foncière dans la zone Natura 2000 ;

Considérant que l'acquisition a eu lieu pour et moyennant le prix de huit mille quatre cents euros (8.400,- €);

Considérant que la dépense sera imputée à l'article 4/650/221100/99001 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 23338 du 8 juin 2023, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'un bois sis à Livange, lieudit « Oberste Scheueroicht ».



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le mardi 1er août 2023

La 1ère échevine,
Par délégation du bourgmestre du 25 juillet 2023

Le secrétaire ff,